



## **AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 442**

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité le 2024-10-16:

### **Règlement Numéro 442**

Ce règlement a pour objet de décréter une réglementation municipale visant sur l'utilisation de l'eau potable.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible au bureau municipal, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Nouvelle, ce 2024-10-16

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Benoît Cabot", is positioned above a horizontal line.

**Benoît Cabot**  
Directeur général et greffier-trésorier